



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

**DECLARATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF
D'ASSAINISSEMENT AUTONOME**

Dossier à retourner au SPANC

Commune de :

Dossier déposé le : ... / ... / ...

N° du dossier (*réservé au SPANC*) :

Déposée par	NOM, Prénom :
Habitant à	Adresse actuelle :
	Téléphone : Mobile : Mail :
Pour un projet situé à	Adresse précise :
	Références cadastrales du terrain (section et n° de parcelles) :
Concernant	<input type="checkbox"/> Une construction neuve <input type="checkbox"/> Une construction existante en cours d'extension ou de rénovation <input type="checkbox"/> La modification ou la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement sans diagnostic préalable par le SPANC <input type="checkbox"/> La réhabilitation d'un dispositif d'assainissement suite à un diagnostic non conforme
Conçue par	Nom et adresse du concepteur du projet d'assainissement :
	Téléphone : Mobile : Mail :
Installée par	Nom et adresse de l'installateur prévu :
	Téléphone : Mobile : Mail :

Pièces à fournir avec de formulaire dûment rempli

- Une **copie du cadastre**
- Un **plan de situation** de la parcelle au 1/25000ème (carte IGN)
- Un **plan de masse précis** du projet d'installation au 1/500ème. Positionner et coter le plus clairement possible : la construction et celle des parcelles voisines, la position du dispositif d'assainissement (sortie des eaux usées, prétraitement et traitement, ventilation associée, et le cas échéant, le rejet des eaux traitées), les arbres, arbustes, haies, jardin potager, les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées...), les voies de passage des véhicules, les bâtiments annexes (garage, piscine...), les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 35m minimum du dispositif d'assainissement non collectif prévu, les cours d'eau, fossés, mares, le système d'évacuation des eaux pluviales.
- Un **plan d'aménagement intérieur de la maison**
- L'étude particulière justifiant les bases de dimensionnement, dans les cas suivants :
 - Les établissements recevant du public, pour lesquels le dimensionnement est réalisé sur la base de la capacité d'accueil
 - Les maisons d'habitations individuelles pour lesquelles le nombre de pièces principales est disproportionné par rapport au nombre d'occupants
 - Et dès que le SPANC le juge nécessaire
- Le cas échéant, une **autorisation de rejet et/ou servitude de passage en domaine privé** des eaux traitées ; à obtenir auprès du propriétaire du lieu de rejet/de passage.
- Le cas échéant, une **autorisation de traversée de route en domaine public** ; à obtenir auprès de la mairie.
- Le cas échéant, une **convention d'entretien et de gestion** signée par les différents utilisateurs de la filière d'assainissement non collective
- Le cas échéant, si vous conservez votre assainissement, une **attestation de bon fonctionnement de votre assainissement, fournie par le SPANC**, ainsi qu'un engagement à le réhabiliter s'il venait à présenter un dysfonctionnement
- Le cas échéant, une **étude hydrogéologique** justifiant le rejet par puits d'infiltration, sauf mention contraire précisée dans l'avis publié au Journal Officiel

Renseignements généraux sur la propriété

Locaux à desservir

<input type="checkbox"/> Habitation individuelle Résidence : <input type="checkbox"/> principale <input type="checkbox"/> secondaire Nombre de pièces principales* : ... dont nombre de chambres : ... Nombre d'occupants permanents : ... Y a-t-il un sous-sol ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, avec évacuation des eaux usées ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> Immeuble autre qu'une habitation individuelle Préciser le type d'immeuble : ... <input type="checkbox"/> Comportant d'autres locaux que ceux d'habitation Nature des locaux et activités pratiquées : ... Nombre d'usagers permanents : ... Nombre maximum de personnes susceptibles d'être présentes simultanément : ...
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Pièce principale = pièce destinée au séjour et au sommeil à l'exclusion des pièces techniques (cuisine, salle de bain, WC, buanderie...)

Alimentation en eau potable

Réseau : <input type="checkbox"/> public <input type="checkbox"/> puits, source ou forage <input type="checkbox"/> autre : ...
Existe-t-il un captage d'eau (puits ou forage) dans un rayon de 35 m : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui :
• distance par rapport à votre système d'assainissement :m
• l'eau est àm de profondeur
• quel est son utilisation (consommation humaine, arrosage,...) ? :

Autres réseaux

Présence d'autre(s) réseau(x) enterré(s) existant(s) sur la parcelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, préciser : ... (adduction d'eau potable, agricole, électricité, téléphonie, géothermie, etc.)

Caractéristiques du terrain

Superficie totale :m ²	Direction de la pente : Nord, Sud, est, Ouest (à préciser sur le plan de masse)
Surface construite :m ²	
Surface disponible pour l'assainissement :m ²	Nature du sol à 0.70m de profondeur : <input type="checkbox"/> terre végétale <input type="checkbox"/> argile <input type="checkbox"/> sable <input type="checkbox"/> gravier <input type="checkbox"/> roche <input type="checkbox"/> autre : ...
Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement <input type="checkbox"/> plat (<5%) <input type="checkbox"/> faible pente (de 5 à 10%) <input type="checkbox"/> pentu (>10%)	
Nappe d'eau souterraine < 2 m de profondeur (même temporaire) <input type="checkbox"/> oui, àm <input type="checkbox"/> non	Nature du sol à 1.50m de profondeur : <input type="checkbox"/> terre végétale <input type="checkbox"/> argile <input type="checkbox"/> sable <input type="checkbox"/> gravier <input type="checkbox"/> roche <input type="checkbox"/> autre : ...
Cours d'eau proche <input type="checkbox"/> oui, àm <input type="checkbox"/> non Nom du cours d'eau : ...	Capacité d'infiltration de l'eau par le sol *mm/h àm de profondeurmm/h àm de profondeur

* La perméabilité d'un sol est un élément important pour le bon fonctionnement des installations. Le choix de la filière de traitement doit prendre en compte ce paramètre essentiel. Pour connaître la perméabilité d'un terrain, nous vous proposons un test sommaire qui permet de l'évaluer (en annexe 1).

Définition de la filière

I. Prétraitement des eaux usées

- Fosse toutes eaux, volume : L, avec pré filtre intégré : oui non
 Fosse septique (certain cas de réhabilitation), volume : m3
 Autre : ...

Ventilation de la fosse :

- Une entrée d'air est-elle prévue ? oui non
Une sortie d'air située au-dessus des locaux habités est-elle prévue ? oui non
La canalisation de la sortie d'air de la ventilation est-elle munie d'un extracteur statique ou éolien ? oui non

Dispositifs complémentaires :

Est-il prévu un bac à graisses ?

- oui non

Si oui, pour :

- les eaux de cuisine
 les eaux ménagères

Si oui, volume : L

Est-il prévu un système de relevage ?

- oui non

Si oui, volume de la bâchée : L

- Avant prétraitement
 Après prétraitement
 Après traitement

Est-il prévu un pré filtre extérieur à la fosse ?

- oui non

Si oui, volume : L

Est-il prévu un système d'alimentation séquentielle avant le dispositif de traitement

- oui non

Si oui, volume de la bâchée : L

Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ?

- oui non

Autres dispositifs, à préciser : ...

Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ?

- oui non

II. Traitement des eaux usées

- tranchées d'épandage à faible profondeur
(! ≠ des tranchées d'infiltration après une filière drainée)

Nombre de tranchées :

Longueur :m Largeur :m
Distance d'axe en axe :m

- lit d'épandage

Surface :m²

Longueur :m Largeur :m

- filtre à sable non drainé (lit filtrant non drainé)

Surface :m²

Longueur :m Largeur :m

- filtre à sable drainé (lit filtrant drainé) à flux vertical

Surface :m²

Longueur :m Largeur :m

- filtre à sable drainé (lit filtrant drainé) à flux horizontal (**déconseillé**)

Surface :m²

Longueur :m Largeur :m

- tertre d'infiltration

Surface :m²

Longueur :m Largeur :m

- filtre à zéolite (drainé)

Surface :m²

Fabricant :

... Autres filières de traitement

- Installation faisant l'objet d'un agrément ministériel Fabricant : ...
Modèle : ...
(Joindre la documentation technique et une copie de l'agrément ministériel)
- Toilettes sèches Surface de l'aire de compostage :m²
- Autres : ... Joindre une note explicative et la documentation technique
Possédez-vous une dérogation préfectorale ?
 oui non Si oui, la joindre à votre demande

III. Evacuation des eaux traitées (pour les dispositifs drainés)

Cas général : évacuation par le sol

- Tranchées d'infiltration par le sol en place Nombre : ... Longueur :m
- Irrigation souterraine de végétaux Surface :m²

Cas particuliers : autres modes d'évacuation

- Rejet vers le milieu superficiel : Fossé Réseau pluvial Ruisseau, plan d'eau
Joindre une étude particulière démontrant qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable
- Etes-vous propriétaire du milieu récepteur :
 oui non : joindre l'autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur
- Existe-t-il une zone de baignade à proximité du rejet ? oui non
- Rejet par puits d'infiltration (en cas d'impossibilité des rejets précités)
Joindre une étude hydrogéologique sauf mention contraire précisée dans l'avis publié au Journal Officiel.

IV. Destination des eaux pluviales

- Réseau de surface (fossé, caniveau...)
- Puits d'infiltration sur la parcelle
- Rétention (cuve, mare...)
- Autre, précisez :

Important

- Le propriétaire s'engage à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable et conformément au projet accepté.
- Le demandeur et l'installateur sont responsables de la bonne réalisation du système d'assainissement dans son entier, conformément au projet tel qu'il a été accepté par le SPANC et conformément à la réglementation en vigueur.
- Le demandeur s'engage à informer le SPANC de la date de commencement des travaux et lorsque ceux-ci seront en voie d'achèvement (avant recouvrement). Ceci, afin qu'il procède à la vérification du système préalable à l'obtention de l'avis de conformité de réalisation.
- Le SPANC dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement sa mission du contrôle des installations d'assainissement non collectif. Les informations enregistrées sont réservées à son usage et ne peuvent être communiquées qu'aux mairies. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au SPANC.

A, le ... / ... / ...

Signature du demandeur

A, le ... / ... / ...

Signature de l'installateur

Test SOMMAIRE de la perméabilité du sol

NOM et Prénom :
Adresse de l'installation :
Référence cadastrale (section et n° de parcelle) :
Téléphone :
Mail :

Le système d'assainissement individuel à mettre en place dépend entre autres de l'aptitude du sol à assurer l'évacuation et l'épuration des eaux.

Ce test ne permet qu'une approche de la perméabilité des terrains, donnant une idée globale de la nature du sol en place.

Protocole

Réaliser 3 tests sommaires de perméabilité décrits ci-dessous à différents points de la surface prévue pour le système de traitement.

Ces tests sont à réaliser en 2 temps : à 0.50 m puis à 1.20m.

Pour chaque test, effectuer un trou de section carrée (de 30 cm par 30 cm et de 50 cm de profondeur) et saturer le terrain la veille de l'essai en versant 3 seaux de 10 litres d'eau dans le trou.

- *Prendre garde à ce que les trous ne soient pas situés sur une galerie.*
- *Lisser les parois des trous pour ne pas fausser les résultats.*
- *Le respect des dimensions des trous est primordial pour définir la perméabilité du sol.*

Pour l'essai proprement dit, il faut verser un seau de 10 litres dans chaque trou, mesurer la hauteur d'eau au départ, puis observer après combien de temps l'eau disparaît. S'il en reste après 4 heures, on mesure la hauteur restante.

Résultats

Date de la réalisation :

Météo :

Trous à 0.50m de profondeur	1	2	3
Hauteur d'eau initiale	... cm	... cm	... cm
Temps mis par l'eau pour disparaître
Hauteur d'eau restant après 4h	... cm	... cm	... cm

Trous à 1.20m de profondeur	1	2	3
Hauteur d'eau initiale	... cm	... cm	... cm
Temps mis par l'eau pour disparaître
Hauteur d'eau restant après 4h	... cm	... cm	... cm

Conclusion

Entourer le résultat correspondant

Temps d'infiltration moyen	Inférieur à 2h	De 2h à 4h	Au-delà de 4h
Perméabilité	BONNE	MEDIOCRE	IMPERMEABLE

Je soussigné Mme/Mr..... certifie l'exactitude des résultats.

Fait à....., le

Signature